

# Formation du Référent Prévention Rôle, missions et responsabilités

Code produit : RP

**Loi du 1<sup>er</sup> juillet 2012 art. CT. L 4644-1 et décret 2012-135**

**Depuis le 1er juillet 2012, tout employeur, sans distinction de taille ou de secteur d'activité, doit avoir désigné « un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise » (Art L 4644-1)**

## **FINALITE DE LA FORMATION**

Permettre à l'employeur de répondre à son obligation d'avoir un référent prévention dans son entreprise

Améliorer la prévention des risques professionnels au sein de son entreprise

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Acquérir les connaissances nécessaires pour

- Concourir activement au management de la santé et de la sécurité,
- Gérer efficacement les risques et la protection des personnes et des biens,
- Veiller à l'application et au respect du code du travail.

## **PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE**

Toute personne désignée en charge de la prévention des risques professionnels en entreprise.

## **PREREQUIS**

Aucun

**Durée :** 21 heures / 3 jours

**Type :** Présentiel

**Méthodes et moyens pédagogiques :** Approche pragmatique, alternant des apports théoriques et des mises en situations pratiques sur le terrain.

Remise d'un support aide-mémoire en version numérique.

**Validation des acquis :** QCM, tour de table, observation.

**Sanction de la formation :** Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation d'assiduité.

**Profil de l'intervenant :** Formateur spécialisé dans le domaine

## PROGRAMME

### 1<sup>er</sup> Jour

#### Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Les Définitions : Arrêts de travail, maladies professionnelles, accidents de trajet
- Les conséquences économiques
- Les cotisations / AT et MP
- Les Statistiques internes
- Les définitions ; danger, risques, ...
- La prise de risque. Pourquoi ? Comment ?
- La santé et la sécurité : une obligation de résultat / gestion des risques

#### La Réglementation : obligations légales

- L'évolution de la réglementation / Partie 4 du code du travail
- Les principaux textes. (Loi 1991, Décret de 2001, décret de 1992...)
- L'évaluation des risques professionnels
- La responsabilité pénale et civile du Chef d'entreprise en cas d'accident du travail
- La faute inexcusable
- La délégation de pouvoir

### 2<sup>ème</sup> Jour

#### Les acteurs internes et externes de la prévention, rôle et missions

- La Direction d'entreprise et responsable hiérarchique
- Le chargé de prévention en entreprise
- Le management de SST / référentiels (ISO 45001 (OHSAS), MASE, BS 8800, NIOSH, ...)
- Le contrôleur de la CARSAT, l'inspecteur du travail, le médecin du travail, l'OPPBT, l'ANACT, INRS

## **Les obligations de l'entreprise en matière de prévention des risques professionnels**

- L'accueil et les formations à la sécurité obligatoire
- Les registres et affichages obligatoires
- Les contrôles et les principales vérifications périodiques
- Le règlement intérieur et les consignes de travail
- L'établissement de documents obligatoires (document unique d'évaluation des risques, bilan annuel...)
- Les interventions des entreprises extérieures (plan de prévention)
- Le recours au travail temporaire
- Le bilan et programme annuel de prévention, les audits internes

## **Les différentes natures de risques**

- Les risques psychosociaux et les ambiances de travail,
- Les risques liés aux équipements de travail
- Le risque électrique,
- Le risque de circulation en entreprise,
- La manutention manuelle,
- La manipulation et le stockage des produits dangereux,
- Le risque d'incendie, d'explosion,
- Le risque chimique & CMR

## **3<sup>ème</sup> Jour**

### **L'analyse des situations de travail**

- Introduction à l'ergonomie
- L'analyse des situations de travail (application / cas concret)
- Tâche et activité
- Les effets sur la santé et/ou sur les résultats
- Conception des lieux et des situations de travail

### **Techniques d'analyse, d'exploitation et moyens d'actions**

- Analyse des incidents ou accidents par la méthode de l'arbre des causes
- La recherche des faits
- Le diagramme de cause à effet
- Les actions de prévention en entreprise
- Le choix de solutions (tableau INRS)

## **LES + ASFO**

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.